

## Limitation de l'activité et des visites aux Cliniques universitaires Saint-Luc ce lundi 23 novembre.

**Suite à la décision du gouvernement de maintenir un niveau d'alerte maximal en région de Bruxelles-Capitale, les Cliniques universitaires Saint-Luc adaptent leur fonctionnement comme suit ce 23 novembre 2015.**

Concrètement, voici les mesures qui ont été décidées :

1. Les patients ayant rendez-vous pour une consultation sont invités à ne pas se présenter ce lundi. Ils ont été prévenus, dans la mesure du possible, par SMS ce dimanche soir
2. L'activité d'hospitalisation se déroulera normalement sauf contrordre communiqué directement par l'hôpital aux patients concernés
3. Les visites aux patients hospitalisés sont limitées au strict minimum. Les personnes qui n'ont pas de raison impérative de se présenter auprès des patients sont invitées à ne pas le faire.

L'évolution de la situation est évaluée en permanence en concertation avec les autorités et l'UCL. C'est pourquoi il ne nous est pas possible, à ce stade, de communiquer plus d'informations au-delà des 24 heures devant nous.

Nous tenons à préciser que tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité maximale du personnel et des patients tout en assurant à tout moment la continuité des soins.

Il est important de préciser qu'aucune menace précise ne pèse sur Saint-Luc et qu'il s'agit ici de mesures de précautions similaires à celles qui sont prises dans l'ensemble de la région bruxelloise en cette période d'alerte.

Tout le personnel est néanmoins invité à se présenter à son poste de travail comme prévu.

Des points d'information réguliers seront mis en ligne sur notre site internet dès que de nouvelles informations seront disponibles ce lundi 23 novembre.